

IMPULSE APPLICATION



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 2 mai 2024 sous réserves d'incidents

IMPULSE APPLICATION

SAS au capital de 3 000 euros

Siège social : 754, chemin de Ramatuel, Z.I de courtine, 84000 AVIGNON

885 181 024 RCS AVIGNON

Par décision du 30/04/2024, la société ORTHO-IMPULSE, SAS au capital de 6 000 euros, dont le siège social est 754, chemin de Ramatuel - ZI de Courtine 84000 AVIGNON, immatriculée au R.C.S. sous le n° 844 042 994 RCS AVIGNON a, en sa qualité d'associée unique de la société IMPULSE APPLICATION, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société IMPULSE APPLICATION au profit de la société ORTHO-IMPULSE, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.



Ecrit par Echo du Mardi le 2 mai 2024

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de AVIGNON.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce d'AVIGNON, 2 Bd Limbert, 84000 AVIGNON.

POUR AVIS

La Présidente